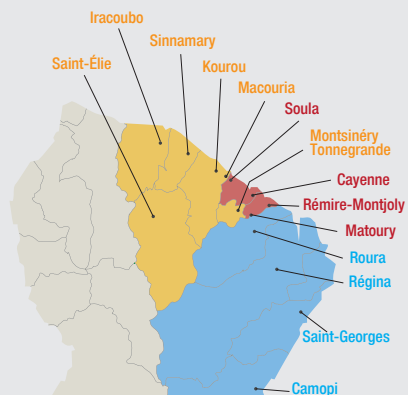




Territoires d'intervention :

- **EMAS de Cayenne :** Cayenne, Matoury, Rémire Montjoly, Macouria (Domaine de Soula).
- **EMAS de l'Est :** Roura, Régina, Saint Georges, Camopi.
- **EMAS des Savanes :** Kourou, Bourg de Tonate Macouria, Montsinéry-Tonnegrande, Sinnamary, Iracoubo, Saint Elie.



Scannez pour plus d'infos
et téléchargez les fiches de saisine

GroupeSOS
Jeunesse

EMAS

Equipe Mobile d'Appui medico-social à la
Scolarisation des enfants en situation de handicap

Contacts

EMAS Cayenne :

Christiane REYNOLD, éducatrice spécialisée
0694 25 81 17
christiane.reynold@groupe-sos.org

Frédérique QUIGNON, neuropsychologue
0694 45 47 67
federique.quignon@groupe-sos.org

EMAS de l'Est :

Cécile-Marie PICARD, éducatrice spécialisée
0694 23 45 23
cecile-marie.picard@groupe-sos.org

Julie LE GUENNEC, psychologue
0694 38 20 45
julie.leguennec@groupe-sos.org

EMAS des Savanes :

Célia BENSALAH, éducatrice spécialisée
0694 41 01 14
celia.bensalah@groupe-sos.org

Coline DURAND, psychologue
0694 43 04 89
coline.durand@groupe-sos.org

Adresse

1 rue de l'Indigoterie, immeuble Chopin
97354 Rémire-Montjoly



www.groupe-sos.org



EMAS

Equipe Mobile d'Appui medico-social à la
Scolarisation des enfants en situation de handicap

GroupeSOS
Jeunesse

« Agir contre l'exclusion et donner les mêmes chances à chaque enfant »

L'EMAS

Selon la **CIRCULAIRE N° DGCS/SD3B/2019/138 du 14 juin 2019** relative à la création d'équipes mobiles d'appui médico-social pour la scolarisation des enfants en situation de handicap, l'EMAS propose une expertise pluridisciplinaire et un soutien à tous les professionnels des établissements du 1er et 2nd degré en cas de difficulté face à la situation d'un élève.

La finalité des équipes mobiles d'appui est de renforcer la scolarisation des élèves en situation de handicap en apportant une expertise et des ressources aux établissements scolaires et auprès de la communauté éducative.

L'EMAS intervient en coopération avec les dispositifs déjà mis en œuvre par le Rectorat, en renfort des Pôles Inclusifs d'Appui Localisé (**PIAL**), en complémentarité du Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (**RASED**) et en subsidiarité de l'action des établissements médico sociaux prenant déjà en charge l'élève.

L'EMAS est rattachée à un établissement médicosocial, l'ITEP Félix EBOUE (Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique) du Groupe SOS Jeunesse. Il existe actuellement trois EMAS constituées chacune d'une éducatrice spécialisée et d'une psychologue : l'**EMAS de Cayenne**, l'**EMAS Est** et l'**EMAS des Savanes**.

Un protocole territorial de fonctionnement de l'EMAS a été signé le 23 janvier 2023 entre l'Agence Régionale de Santé, l'Éducation Nationale et l'ITEP pour définir les objectifs et les missions de la coopération.

Le protocole précise les modalités de saisine de l'EMAS en direct ou par le biais de la CUEI (Coordinatrice d'Unité d'Enseignement Itinérante pour l'aide à la scolarisation ordinaire pour des élèves présentant des comportements scolaires atypiques). La collaboration de la CUEI apporte l'éclairage pédagogique, complétée de l'approche éducative et psychologique de l'EMAS.

Missions et objectifs :

- **Favoriser l'école inclusive.**
- **Eviter les ruptures** de parcours scolaires en renforçant les dispositifs existants.
- **Soutenir les équipes pédagogiques** via un regard croisé de professionnels sur un plan éducatif, psychologique et pédagogique.
- **Permettre une analyse plus approfondie** de la situation de l'élève en difficulté.
- **Préconiser de nouvelles stratégies ou adaptations** pédagogiques, éducatives ou psychologiques dans la prise en charge de l'enfant.
- **Proposer des sensibilisations ou des formations** à destination des équipes pédagogiques sur les difficultés ou troubles entravant la scolarité.
- **Proposer une expertise à la MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées)
- Proposer **à titre exceptionnel, des interventions directes** auprès de l'élève en risque important de déscolarisation.

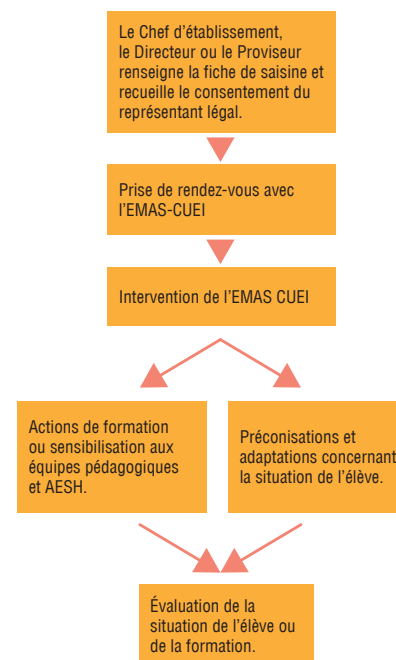
Modalités et propositions d'intervention

- **Entretiens** avec les membres de la communauté éducative.
- **Observations** au sein de la classe.
- **Préconisations d'aménagements pédagogiques** ou d'outils palliatifs.
- **Participations** aux équipes éducatives.
- **Sensibilisations ou formations** aux équipes pédagogiques.
- **Entretiens avec la famille** et/ou visites à domicile avec accord et collaboration du représentant légal.
- **Liaisons** avec les dispositifs de droit commun et autres partenaires.



Qui peut saisir l'EMAS ?

- Chaque membre de la communauté éducative de l'élève (inspecteurs d'académie, directeurs ou chefs d'établissements, proviseurs, enseignants, conseiller principal d'éducation enseignants référents ou ERSEH, psychologues scolaires, médecins scolaires, conseillers pédagogiques, Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles, autres personnels de l'établissement scolaire, périscolaire), ainsi que la famille.
- Services médico sociaux



Groupe SOS Jeunesse

Groupe SOS Jeunesse est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Notre mission est d'éduquer et protéger des enfants, adolescents et jeunes majeurs en difficulté sociale en lien avec leur environnement familial, social et économique.

Nos équipes oeuvrent au quotidien pour donner les mêmes chances à chaque jeune. Si la vie ne les lui a pas données, nous nous battons pour qu'il puisse les obtenir.

Soutien à la parentalité, accueil de mineurs et jeunes majeurs en danger ou en risque de danger, en alternative à l'incarcération, en difficultés psychologiques et accompagnement à l'insertion socio-professionnelle...

Groupe SOS Jeunesse est une association du Groupe SOS. Groupe associatif, leader de l'entrepreneuriat social en France, le Groupe SOS combat toutes les exclusions ; agit pour l'accès de toutes et tous à l'essentiel ; et innove face aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux, depuis 1984.